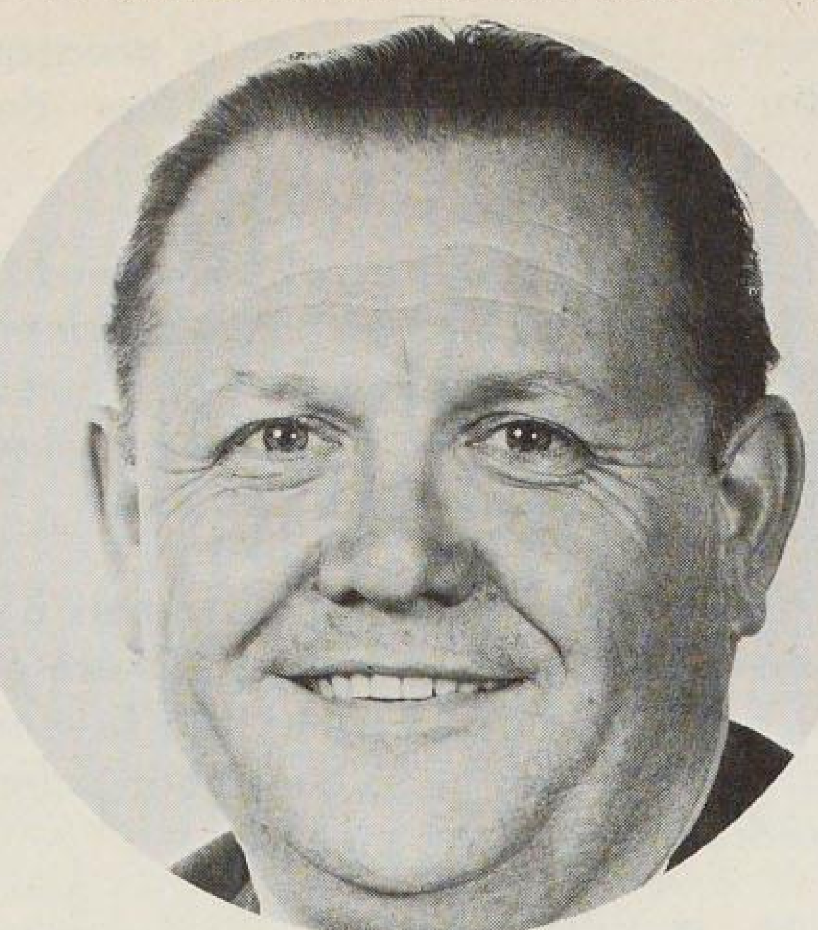
Elections législatives de mars 1973
27e circonscription : 18e arrondissement, La Chapelle / Goutte-d'Or / partie Clignancourt

Louis Baillot
candidat
48 ans,
marié,
2 enfants.
Ingénieur.
Ancien député
de votre
circonscription.
Conseiller de Paris
depuis 1953.
Membre
de la direction
nationale
du Parti Communiste
Français.



Andrée Lefrère-Grunn
suppléant
37 ans,
mère de famille,
couturière.
Conseiller de Paris.
Membre
de la direction
nationale du
Parti Communiste
Français.

Louis Baillot

Madame, Monsieur,

Le 4 mars, vous aurez un choix important à faire. Deux politiques se présentent à vous :

— ou bien la poursuite et l'aggravation de celle que vous subissez actuellement,

— ou bien la mise en œuvre du programme commun de gouvernement qui permettra de changer votre vie, de vivre mieux, vous, vos enfants, votre famille.

En votant communiste, vous voterez pour le parti qui s'est opposé dès le premier jour aux responsables des difficultés que vous ressentez aujourd'hui.

Une petite minorité accapare et gaspille les richesses du pays, elle méprise les besoins de la grande majorité des Françaises et des Français ; elle réduit les libertés démocratiques, met en cause l'indépendance nationale. C'est la politique qu'ont appliquée UDR-Indépendants-Centristes. Pour maintenir leur domination et leurs privilèges ils veulent faire croire aujourd'hui que vous ne pouvez pas mettre fin à cet immense gâchis. Mais la Constitution donne au peuple français le droit de juger une politique et d'en choisir une autre. Aussi, souverainement, à l'occasion de ces élections, vous manifesterez votre volonté de changer de politique.

Suite au verso

VOTEZ LOUIS BAILLOT

En votant communiste, vous voterez pour le programme commun de gouvernement, pour un changement immédiat de vos conditions d'existence :

— relèvement immédiat des salaires et fixation du minimum à mille francs, réduction de la durée du travail. Abaissement immédiat de l'âge de la retraite, assurer une pension digne aux personnes âgées. Allègement de la fiscalité, construction massive de logements sociaux, amélioration des transports en commun.

Les communistes, que vous avez toujours trouvés à vos côtés pour la défense de vos revendications — n'ont jamais été éclaboussés par le scandale — et qui ont agi inlassablement en faveur de l'union de la gauche et du programme commun, s'engagent solennellement à appliquer dans l'immédiat toutes ces mesures.

Comme conseiller de Paris, vous avez pu apprécier notre activité, notre dévouement ; c'est pour vous une garantie supplémentaire que ces engagements seront tenus.

Dans notre circonscription, les forces démocratiques sont puissantes. Déjà, en 1967, elles m'avaient élu député. Renouez avec la tradition démocratique, forte du soutien apporté par la CGT, la CFDT, la FEN et de nombreuses organisations démocratiques au programme commun, **en votant massivement, dès le premier tour pour le candidat communiste. Vous créerez ainsi les conditions de son élection et celle d'une majorité de gauche à l'Assemblée nationale.**

Rien ne se fera sans vous. Avec vous, si vous le décidez, tout peut commencer à changer.

Le candidat : Louis Baillot   Le suppléant : Andrée Lefrère-Grunn

Vu, le candidat

VOTEZ COMMUNISTE